



PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil départemental spécial :

N° NV373 - 01 DÉCEMBRE 2015

SOMMAIRE

Assistance publique - hôpitaux de Paris

2015335-0004 - arrêté de délégation de signature de Monsieur François Crémieux, directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

2015335-0001 - arrêté portant délégation de signature - service des impôts des particuliers PARIS 14ème ALESIA

2015323-0026 - délégation de signature du responsable du pôle de recouvrement spécialisé

2015335-0002 - Délégation de signature SPL MARTINEZ - avenant n° 4-2015

2015335-0019 - liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 2015335-0004

Signé le mardi 01 décembre 2015

Assistance publique - hôpitaux de Paris

arrêté de délégation de signature de Monsieur François Crémieux, directeur des
Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Le directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine
(sites Adélaïde Hautval, Beaujon, Bichat–Claude-Bernard, Bretonneau, Louis-Mourier)

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D. 6143-33 à D. 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 2014343-001 nommant Monsieur François Crémieux à compter du 12 novembre 2014 directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (sites Adélaïde Hautval, Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau)

Vu l'arrêté directorial n° 2013318-006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun.

A R R E T E

ARTICLE 1 :

- Délégation générale de signature est donnée à Monsieur **Arnaud Corvaisier**, directeur de groupe hospitalier adjoint à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion du groupe hospitalier dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé (paragraphe A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K)

ARTICLE 2 :

Délégation de signature est donnée à :

- Madame **Sabine Dupont**, Directrice Adjointe, chargée des ressources humaines non médicales, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, G (1, 2, 3, 6, 29,30), H(5), K de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé,
- Monsieur **Arnaud Giraudet**, Directeur Adjoint, chargé des finances à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C, E, H (1, 2, 3) de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé,
- Monsieur **Lyonel Verley**, Directeur Adjoint, chargé des achats et prestations logistiques, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe A, C (2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15), E de l'arrêté directorial n° n° 2014343-001 susvisé,
- Monsieur **Olivier Vilain**, Directeur Adjoint, chargé des investissements à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, D (1, 2, 3, 4, 7) de l'arrêté n° 2014343-001 susvisé
- Madame **Sabine Dupont**, Directrice Adjointe, chargée des affaires médicales, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé.
- Monsieur **Arnaud Giraudet**, Directeur Adjoint, chargé de la recherche, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé.
- Monsieur **Olivier Savin**, ingénieur, chargé du système d'information, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C(2,5), E de l'arrêté directorial n° n° 2014343-001 susvisé.
- Monsieur **Patrick Cossard**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F(5) de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé
- Monsieur **Camille Crespy**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F(5) de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé

- Monsieur **Franck Copperé**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F(5) de l'arrêté directorial n°2014343-001 susvisé
- Monsieur **Patrick Bodo**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F(5) de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé

ARTICLE 2 :

Délégation générale de signature est donnée à :

- Monsieur Guillaume Caro, directeur du site Louis-Mourier, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)
- Madame Françoise Martin, directrice du site Adélaïde Hautval, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)
- Monsieur Arnaud Giraudet, directeur du site Bichat - Claude-Bernard, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)
- Madame Sabine Dupont, directrice du site Beaujon, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)
- Monsieur Lyonel Verley, directeur du site Bretonneau, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)

Les délégations prévues par le présent article sont mises en œuvre par leurs bénéficiaires dans le cadre de la politique de gestion interne du groupe hospitalier définie par le Directeur du Groupe Hospitalier, et selon les instructions qui en résultent.

ARTICLE 3 :

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice adjointe, chargée des ressources humaines non médicales délégation est donnée à Madame Lara Vinauger, directrice des ressources humaines adjointe ; Madame Inès Gravey, directrice des ressources humaines adjointe, Céline Fitoussi, Attachée d'Administration Hospitalière ; Nathalie Faure, Attachée d'Administration Hospitalière ; Sylviane Gautrand, adjoint des cadres hospitaliers, Nadia Olinga, adjoint des cadres, Claire Lhomond, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Madame Sabine Dupont ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, G (1,2,3,6,29,30), H(5), K de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé,

En cas d'empêchement de Monsieur Lyonel Verley, Directeur Adjoint, chargé des achats et prestations logistiques, délégation est donnée à Monsieur Brahim Bouzaréa, responsable logistique, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Lyonel Verley et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15), E de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé et délégation est donnée à Monsieur Antoine Labonne, responsable service achat, et Monsieur Patrick Didier, Technicien Supérieur Hospitalier, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Lyonel Verley et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C(2) de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé

En cas d'empêchement de Monsieur Olivier Vilain, Directeur Adjoint, chargée des investissements, délégation est donnée Madame Françoise Gosso, directrice des équipements, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Olivier Vilain et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, D (1, 2,3,4,7) de l'arrêté n° 2014343-001 susvisé

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice Adjointe, chargée des affaires médicales, délégation est donnée à Monsieur Tony Loiseau, attaché d'administration hospitalière, Madame Lara Vinauger, directrice des ressources humaines adjointe, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Madame Sabine Dupont et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé.

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud Giraudet, directeur adjoint, chargé de la recherche, délégation est donnée à Madame Audrey Garcia-Viana, directrice adjointe à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Arnaud Giraudet et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé.

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud Giraudet, Directeur Adjoint, chargé des finances, délégation est donnée à Madame Julie Thuilleaux, directrice adjointe et Madame Audrey Garcia-Viana, directrice adjointe, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Arnaud Giraudet et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C, E, H (1,2,3) de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé,

ARTICLE 4 :

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice du site de Beaujon, délégation est donnée à Madame Lara Vinauger, directrice de ressources humaines adjointe, Madame Inès Gravey, directrice des ressources humaines adjointe, Madame Caroline Joly, directrice des soins, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Madame Sabine Dupont a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site de l'hôpital Beaujon,

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud Giraudet, directeur du site de Bichat, délégation est donnée à Madame Marie Warnier, directrice des investissements, Monsieur Alain Bentounsi, Coordonnateur Général des Soins, à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Monsieur Arnaud Giraudet a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Bichat,

En cas d'empêchement de Monsieur Guillaume Caro, directeur du site de Louis Mourier, délégation est donnée à Madame Françoise Taris, Directrice des Soins, Madame Nathalie Faure, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Monsieur Guillaume Caro, a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site de Louis Mourier,

En cas d'empêchement de Monsieur Lyonel Verley, directeur du site de Bretonneau, délégation est donnée à Madame Maria Devaud, Directrice des soins, Monsieur Brahim Bouzaréa, ingénieur logistique, Madame Hélène Matsushita, cadre de santé à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Monsieur Lyonel Verley, a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Bretonneau,

En cas d'empêchement de Madame Françoise Martin, directrice du site Adélaïde Hautval, délégation est donnée à Madame Françoise Taris, Directrice des Soins, Madame Inès Gravey, adjointe à la directrice des ressources humaines, Claire Lhomond, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Madame Françoise Martin, a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Adélaïde Hautval.

ARTICLE 5 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur de Groupe Hospitalier déterminé par l'arrêté directeurial n° 2014343-001 susvisé, pour les périodes de garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, à l'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés aux articles 1 à 4 du présent arrêté

De même délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur de groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directeurial n° 2014343-001 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, aux bénéficiaires suivants :

- Thomas Bardot, Cadre de Santé
- Alain Bentounsi, coordonnateur général des soins
- Eric Blattes, Attaché d'Administration Hospitalière
- Brahim Bouzarea, Ingénieur Logistique
- Annie Blivet, Cadre Supérieur de Santé
- Sébastien Brion, Ingénieur Logistique
- Michèle Caron, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Guillaume Caro, Directeur Adjoint
- Patrick Colau, Cadre de Santé
- Pierre-Christophe Cathelineau, Directeur Adjoint AP-HP mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Sylvie Celerier, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Edouard Croisile, Ingénieur Travaux
- Maria Devaud, Directrice des Soins
- Dalila Flici, Attachée d'Administration Hospitalière
- Laurent Fournau, Cadre de Santé
- Audrey Garcia-Viana, Directrice Adjointe
- Arnaud Giraudet, Directeur adjoint
- Françoise Gosso, Directrice des Equipements,
- Monique Guinot, Directrice des Soins
- Inès Gravey, Directrice Adjointe
- Caroline Joly, Directrice des Soins

- Claire Lhomond, Attaché d'Administration Hospitalière
- Florence Judy-Regno, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Tony Loiseau, Attaché d'Administration Hospitalière
- Françoise Martin, Directrice adjointe
- Marie Nobili, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Isabelle Nyobe Nlend, Cadre de Santé
- Hélène Oppetit, Directrice adjointe AP-HP mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Henri Pham, Attaché d'Administration Hospitalière
- Bertrand Rigaut, Ingénieur travaux
- Elodie Salga, Ingénieur Biomédical
- Christelle Soupraya, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Jean-François Tacnet, Attaché d'Administration Hospitalière
- Françoise Taris, Directrice des Soins
- Catherine Terradas, Cadre de Santé
- Julie Thuilleaux, Directrice Adjointe
- Violaine Tiquant, Cadre de Santé
- Franck Valy, Ingénieur informatique
- Marc Vanicatte, Ingénieur Biomédical
- Lyonel Verley, Directeur Adjoint
- Lara Vinauger, Directrice Adjointe
- Sophie Viane, Adjoint des cadres Hospitalier
- Marie Warnier, Directrice Adjointe

ARTICLE 6 :

L'arrêté n° 2015251-0026 du 08 septembre 2015 portant délégation de signature du Directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (sites Adélaïde Hautval, Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau) est abrogé.

ARTICLE 7 :

Le Directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (sites Adélaïde Hautval, Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 1^{er} décembre 2015

François Crémieux

<p>François Crémieux Directeur Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine Hôpital Bichat - Claude Bernard 46, Rue Henri Huchard 75877 Paris Cedex 18</p>



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 2015335-0001

Signé le mardi 01 décembre 2015

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

arrêté portant délégation de signature - service des impôts des particuliers PARIS
14ème ALESIA



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SIP Paris14ème Alésia
29 rue du Moulin Vert
75 675 Paris cedex 14

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de Paris 14ème Alésia

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L.257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à M. VIGIER-BEAUBREUIL Pierre, inspecteur divisionnaire, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de Paris 14ème Alésia , à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspectrices des finances publiques désignés ci-après :

TIXIER Marie-Jeanne

PIERRE-JEAN Dominique

2°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

AUPERT Stéphane
FONDEMENT Thérèse
MICO Dominique

ROYET Anne
LAGIER Jean-Pierre
DAVID Nathalie

EXBRAYAT Nadine
BROCARD Chantal
LEBON Xavier

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

ATTAHIRI Aïcha
GUEDON Olivier
GRENIER Sébastien

LOPES Sophie
PATEAU Philippe
HAMIDA Hacène

FARRE Nicole
BOSCO Guillaume
LAIGRE Olivia

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Limite des actes de recouvrement
TIXIER Marie-Jeanne	Inspectrice	15 000€	Sans limite
PIERRE-JEAN Dominique	Inspectrice	15 000€	Sans limite
CROUZET Daniel	Contrôleur principal	1 000€	20 000€
FLATTOT Erwan	Contrôleur	1 000€	20 000€
GERNEZ Olivier	A.A.P.	1 000€	2 000€
SAKHI Anwar	Contrôleur	1 000€	2 000€
BENARD Silvia	Contrôleuse	500€	2 000€
SOLER Florence	Agente Administration	300€	2 000€
PASTOR Jérôme	Contrôleur	500€	2 000€
PHILARDEAU Simon	Contrôleur	500€	2 000€
MONNIER Samuel	Contrôleur	500€	2 000€
DEVILLIERS Loïc	Contrôleur	500€	2 000€



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TUHOE Pierre	Agent Administration	300€	2 000€
BOCKSER Bruno	Contrôleur	500€	2 000€
DEROO Nathalie	Agente Administration	500€	2 000€

Article 5

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
AUPERT Stéphane	agents finances publiques de catégorie B	10 000€	10 000€
BROCARD Chantal	agents finances publiques de catégorie B	10 000€	10 000€
EXBRAYAT Nadine	agents finances publiques de catégorie B	10 000€	10 000€
FONDEMENT Thérèse	agents finances publiques de catégorie B	10 000€	10 000€
DAVID Nathalie	agents finances publiques de catégorie B	10 000€	10 000€
LAGIER Jean-Pierre	agents finances publiques de catégorie B	10 000€	10 000€
LEBON Xavier	agents finances publiques de catégorie B	10 000€	10 000€
MICO Dominique	agents finances publiques de catégorie B	10 000€	10 000€
ROYET Anne	agents finances publiques de catégorie B	10 000€	10 000€
ATTAHIRI Aïcha	agents finances publiques de catégorie C	2 000€	----
FARRE Nicole	agents finances publiques de catégorie C	2 000€	----
LOPES Sophie	agents finances publiques de catégorie C	2 000€	----
LAIGRE Olivia	agents finances publiques de catégorie C	2 000€	----
GUEDON Olivier	agents finances publiques de catégorie C	2 000€	----
PATEAU Philippe	agents finances publiques de catégorie C	2 000€	----
GRENIER Sébastien	agents finances publiques de catégorie C	2 000€	----
HAMIDA Hacène	agents finances publiques de catégorie C	2 000€	----

Les agents délégataires ci-dessus désignés peuvent prendre des décisions à l'égard des contribuables relevant de l'ensemble des services suivants : SIP de Paris 14 Alésia et SIP de Paris 14 Montparnasse

Article 6

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 01 décembre 2015

Jean-Michel BEAUMONT

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers,



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 2015323-0026

Signé le jeudi 19 novembre 2015

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

délégation de signature du responsable du pôle de recouvrement spécialisé



Liberté + Égalité + Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DELEGATION DE SIGNATURE DU RESPONSABLE
DU POLE DE RECouvreMENT SPECIALISE**

Le comptable, responsable du pôle de recouvrement spécialisé de PRS Paris-Sud-OUEST DNVSF

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 et 410 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à M.Claude FEO Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques et à Mme Chantal NIANG, Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques, adjoints PARIS au responsable du pôle de recouvrement spécialisé de Paris Sud-Ouest-DNVSF, à l'effet de signer :

1°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 60 000 € ;

2°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

3°) les avis de mise en recouvrement ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service ;



Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, chacun dans leur secteur d'attribution, au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné :

1°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs à l'administration et de gestion du service, ainsi qu'au recouvrement, y compris les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances

aux inspecteurs désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade
Mme Florence GLAZ	Inspectrice des Finances Publiques
Mme Annie GUEGAN	Inspectrice des Finances Publiques
Mme Claire MONVOISIN	Inspectrice des Finances Publiques
Mme Candice DHONDT	Inspectrice des Finances Publiques
Mme Véronique BIHAN	Inspectrice des Finances Publiques
M. Christophe FORESTIER	Inspecteur des Finances Publiques
M. Philippe BERTRAND	Inspecteur des Finances Publiques

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratif du département de PARIS

A PARIS, le 19/11/2015

Le comptable, responsable du pôle de recouvrement spécialisé,

Patricia LECHARD
Administratrice des Finances Publiques



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 2015335-0002

Signé le mardi 01 décembre 2015

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

Délégation de signature SPL MARTINEZ - avenant n° 4-2015



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le

- 1 DEC. 2015

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS

94, rue Réaumur 75104 PARIS CEDEX 02

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

AVENANT n°4-2015

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,
directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris,

- Vu le code général des impôts, et notamment les articles 396 A et 410 de son annexe II ;
- Vu le livre des procédures fiscales, et notamment l'article R*247-4 ;
- Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret du 18 septembre 2012 portant nomination de M. Philippe PARINI, administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, en qualité de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;
- Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 26 septembre 2012 fixant au 28 septembre 2012 la date d'installation de M. Philippe PARINI dans les fonctions de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

ARRETE

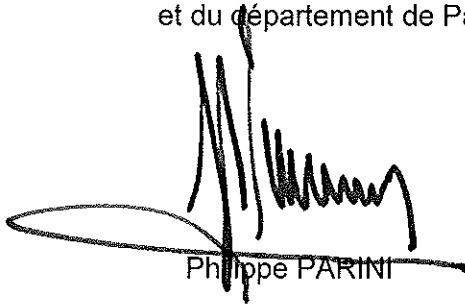
PÔLE GESTION PUBLIQUE - SECTEUR PUBLIC LOCAL

DÉLÉGATIONS SPECIALES

DOMAINE RÉGION ET COLLECTIVITÉS DIVERSES	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<p>Mme Anthéa MARTINEZ Agent des Finances Publiques Adjointe au Responsable du Service CASH de NANTERRE</p>	<p>Signer, pour son service et/ou en l'absence du responsable du service « CASH de NANTERRE » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ dans la limite de 8 000 € : <ul style="list-style-type: none"> - les chèques sur le Trésor, - les ordres de paiement, - les VGM, - les décisions de remboursement d'excédent, ▪ les demandes de renseignements, ▪ les lettres de relance, ▪ les mises en demeure, ▪ dans le respect des autorisations accordées par les ordonnateurs : <ul style="list-style-type: none"> - les OTD, - les autres actes de poursuites (saisies-attributions, saisies-rémunérations, saisies CAF et les états de poursuites extérieures), ▪ les bordereaux P786 de délais de paiement en phase amiable jusqu'à 12 mois pour des dettes inférieures à 8 000 €, ▪ les propositions d'ANV pour des titres inférieurs à 800 €, ▪ les avis de versement de recettes avant émission des titres ou bordereaux P503, ▪ les bordereaux de situation, ▪ les transmissions de demande de remise gracieuse et de contestation à l'ordonnateur, ▪ les accusés de réception des ATD/OTD, ▪ les bordereaux de retenues sur opposition, ▪ les certificats de non-opposition, ▪ les réponses aux tribunaux en cas de pluralité de saisie, ▪ les demandes complémentaires aux huissiers qui effectuent une saisie (par ex. absence de décision de justice), ▪ les courriers auprès des banques sur les cessions de créance.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Département de Paris et prendra effet au 1^{er} décembre 2015.

L'Administrateur général des Finances publiques de classe exceptionnelle,
Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France
et du département de Paris,



Philippe PARINI



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 2015335-0019

Signé le mardi 01 décembre 2015

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Direction Régionale des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 1er décembre 2015

Nom - Prénom	Responsables des services
<p>FOULON Francis BROTHIER Hubert COMTE Martine MAURIN Nicole VANSUYT Marie MORLANS Marylène JULLIARD Didier DANTON Brigitte VERGUIN Pierre LEPAGE Serge GRUSON Brigitte MEURVILLE Anne DUVERT Claude LAUREC Marie-Ange FRAPIER Annie NGUYEN Pascal BONHOMME Marc BLANCHON Alain CHARLES Nicole SUDON Pascale LETOILE Dominique BEAUFILS Patrick LABARTHE Joëlle GUISELIN Dominique, p.i GUISELIN Dominique CLOUSSE Dominique DELACHAPELLE Françoise LUTTMANN François DELACHAPELLE Eric ESPINASSE Dominique SERVOZ Daniel DIMEY Véronique SANTIN Lydia HUBERTY Alain CASTETS Alain BEGUIN-DAVID Claude PERILLIER Bernard BONNET Bruno HERBAUT Pascale HESSEL Henri CUISSET Carole VERITE Richard BERTHON Pierre</p>	<p>Services des Impôts des Entreprises :</p> <p>Paris 1er Paris 2ème Bonne Nouvelle Paris 2ème Vivienne Paris 3ème Paris 4ème Paris 5ème Paris 6ème Notre-Dame-des-Champs Paris 6ème Odéon Paris 7ème Paris 8ème Champs-Elysées Paris 8ème Europe Haussmann Paris 8ème Europe Rome Paris 8ème Madeleine Paris 8ème Roule Artois Paris 8ème Roule Hoche Paris 9ème Est Paris 9ème Ouest Paris 10ème Nord Paris 10ème Sud Paris 11ème Saint-Ambroise Paris 11ème Folie-Méricourt Paris 11ème Roquette Paris 11ème Sainte-Marguerite Paris 12ème Bel-Air Paris 12ème Quinze-Vingts Paris 12ème Picpus Paris 13ème La Gare Paris 13ème Maison-Blanche Paris 14ème Montparmasse Paris 14ème Alésia Paris 15ème St Lambert Paris 15ème Grenelle Javel Paris 15ème Necker Paris 16ème Auteuil Paris 16ème Chaillot Paris 16ème La Muette Paris 16ème Porte-Dauphine Paris 17ème Batignolles Paris 17ème Epinettes Paris 17ème Les Ternes Paris 17ème Plaine-Monceau Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or Paris 18ème Grandes-Carrières</p>

NEGRE Christian
MARMISSE Patrick
HADDOUCHE Jean-François
BELLAMIT Marie Christine

GUIGUES Fabienne
CARUBIA Michèle
GREZE Dominique
ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse
PECHEUR Jean-Luc
MARTIN Jacques
PEYRONNET Bernadette
GABELOTEAU Hervé
TCHAM Samia
PEYRAUD Barbara
BEUNEUX Brigitte
DACHICOURT Françoise
GEOFFRAY Sylvie
ROUX Nadia
GACHIGNARD Jean-Paul
BROCHET Françoise
CARDEAU Marie-Françoise
BEAUMONT Jean Michel
DURET Jean-Jacques
PIQUEMAL-LAGORRE Pierre
GUIGUES Roland
TAMIC Nadine
BLANC Jean-Yves
TAILLEFER Christian
VILLET Danielle
GAILLARD Françoise
DIME Chantal, p.j
GROSS Jean Yves
DIME Chantal
PUIGMAL Alain
JOINOVICI Marc
CHAUSSY Claire
DUPLAIX Annick
PALIX Gérard
MULLER Rémy
GUIBON François
GRAVOSQUI Olivier
ZWOLENIK Martine

Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise

Services des Impôts des Particuliers :

Paris 1er-2ème
Paris 3ème
Paris 4ème
Paris 5ème
Paris 6ème
Paris 7ème
Paris 8ème
Paris 9ème
Paris 10ème Nord
Paris 10ème Sud
Paris 11ème Oberkampf
Paris 11ème Ledru-Rollin
Paris 12ème Daumesnil
Paris 12ème Picpus
Paris 13ème La Gare
Paris 13ème Maison-Blanche
Paris 14ème Montparnasse
Paris 14ème Alésia
Paris 15ème Saint-Lambert
Paris 15ème Grenelle
Paris 15ème Necker
Paris 15ème Javel
Paris 16ème Porte-Dauphine
Paris 16ème Auteuil
Paris 16ème La Muette
Paris 17ème Plaine-Monceau
Paris 17ème Batignolles
Paris 17ème Epinettes
Paris 17ème Ternes
Paris 18ème Clignancourt
Paris 18ème Goutte-d'Or
Paris 18ème Grandes-Carrières Nord
Paris 18ème Grandes-Carrières Sud
Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise
Paris 20ème Saint-Fargeau

Services de Publicité Foncière :

Paris 1er bureau
Paris 2ème bureau
Paris 3ème bureau
Paris 4ème bureau
Paris 5ème bureau
Paris 6ème bureau
Paris 7ème bureau
Paris 8ème bureau

PANTEIX Christian
CRIQ Bernard
THEVENET Pascal
FISCHER Eve-Laurence

MURA William

BERTHON Sylvie, p.i
TOBAILEM André, p.i

LE CREURER Arnaud
REYNAUD Isabelle
LAJUGIE Jean-Paul
MANDIN Maël
CONTOUT Carole
TOBAILEM André
BERTHON Sylvie
FRITZ Bertrand
BOUTANT Bruno
NEIGE Henri
FERRON Gaëlle
HERNANDO Marie-Claude
COUDERC Sandra
BUFORT Edith
GIRAUD Isabelle
GREEF Pascale
SIMONOT Claire

HERNANDO Marie-Claude, p.i
BUFORT Edith, p.i
GREEF Pascale, p.i

NICOLLET Florence
GUINARD Matthieu
LATUS César
ROUSSET Philippe
CRIMIER Agnès
LABOUX Nathalie
EDERIQUE Laura
MARILLER Serge
MARTICHON Brigitte
PERRIN Françoise
HUARD Jean-Marie
DEVALS Philippe
FUENTES Hélène
BUGAUD Geneviève
TOMASENA Rémi

LAMBERT Didier, p.i.
VUGHT Christian
LAMBERT Didier
LY Maryse

Paris 9ème bureau
Paris 10ème bureau
Paris 11ème bureau
Paris 12ème bureau

Brigades :

1ère brigade de vérification Paris Centre

2ème brigade de vérification Paris Centre

4ème brigade de vérification Paris Centre
6ème brigade de vérification Paris Centre
7ème brigade de vérification Paris Centre
9ème brigade de vérification Paris Centre
11ème brigade de vérification Paris Centre
12ème brigade de vérification Paris Centre
13ème brigade de vérification Paris Centre
14ème brigade de vérification Paris Centre
15ème brigade de vérification Paris Centre

1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Centre

Brigade Patrimoniale Paris Centre
1ère brigade de vérification Paris Est
2ème brigade de vérification Paris Est
3ème brigade de vérification Paris Est
4ème brigade de vérification Paris Est
5ème brigade de vérification Paris Est
7ème brigade de vérification Paris Est

9ème brigade de vérification Paris Est

Brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Est

1ère brigade de vérification Paris Nord
2ème brigade de vérification Paris Nord
3ème brigade de vérification Paris Nord
4ème brigade de vérification Paris Nord
5ème brigade de vérification Paris Nord
6ème brigade de vérification Paris Nord
7ème brigade de vérification Paris Nord
8ème brigade de vérification Paris Nord
9ème brigade de vérification Paris Nord
10ème brigade de vérification Paris Nord
11ème brigade de vérification Paris Nord
1ère brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord
2ème brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord
1ère brigade de vérification Paris 7ème
3ème brigade de vérification Paris 7ème

4ème brigade de vérification Paris 15ème
5ème brigade de vérification Paris 15ème
6ème brigade de vérification Paris 15ème
8ème brigade de vérification Paris 16ème

MESTRUDE Claire
ROUVROY Pascale
CHARTRAIN Daniel

CASTET Jean-Pierre
FRANCOIS Nathalie
FAVRE Bernard
ROSSI Frédérique
TARIDEC Gilles
BESNARD MANGIN Caroline
VIGIER Vincent
BREWEE Gilles
CHIRON Carine
DE MONTELLA Alain
HANS Agnès
DAVID Marie-Noëlle

MORGAND Jean-Michel
SALLES Agnès
MARTINI Isabelle
DUPERRIER Françoise
ROCH Catherine
JAULHAC Laurent
DEFORGE Christophe
VIVIEN Véronique
ZENO Annie
GRANCHER Arnaud
GOGUET Mireille
DUBOIS Frédéric
POREYE Thérèse Marie
LOUBIERE Annick
NICOLLET Florence
BONNET Dominique
ANNEQUIN Nicole
WALLY Nelly
LANGE Christian
LACAZE Didier
GIQUEL Elisabeth, p.i
GIQUEL Elisabeth
CLOTEAU Valentine
THORNARY Catherine
RAY Laure
TRESARRIEU Elisabeth
BARBAUD Christian
GRAVIERE Martine
DEPROST Sylvain
PELEN Jocelyne
BRICHET Annie
FAIJEAN Philippe
DUPLAIX Annick
VANGELUWE Yves
ANNEBICQUE Bernard

9ème brigade de vérification Paris 16ème
10ème brigade de vérification Paris 16ème
12ème brigade de vérification Paris 16ème

1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest
2ème brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest
1ère brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest
2ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest
3ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest
2ème brigade de vérification Paris Sud
4ème brigade de vérification Paris Sud
5ème brigade de vérification Paris Sud
6ème brigade de vérification Paris Sud
7ème brigade de vérification Paris Sud
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Sud
Brigade Patrimoniale Paris Sud

Pôles Contrôle Expertise et Fiscalité Immobilière :

Pôle contrôle expertise Paris 1er
Pôle contrôle expertise Paris 2ème
Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème
Pôle contrôle expertise et fiscalité immobilière Paris 5ème
Pôle contrôle expertise Paris 6ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 7ème
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Chps-Elysées Europe Hausmann
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome
Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 8ème
Pôle contrôle expertise Paris 9ème
Pôle contrôle expertise Paris 10ème
Pôle contrôle expertise Paris 11ème
Fiscalité immobilière élargie 11ème
Pôle contrôle expertise Paris 12ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 12ème
Pôle contrôle expertise Paris 13ème
Pôle contrôle expertise Paris 14ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 14ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Grenelle/Javel
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Saint-Lambert/Necker
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 15ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chailiot/Dauphine
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Auteuil
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Muette
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Porte Dauphine
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 17ème
Pôle contrôle expertise Paris 18ème
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 18ème
Pôle contrôle expertise Paris 19ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 19ème

FOIN Christine
ZWOLENIK Martine
FERRON Gaëlle

BUFFIERE Christine

CRASPAIL Dominique

RECOUPE Nelly
ZANINI Dominique
LECHARD Patricia

VAUCHEY Jean-Pascal
ROUSSEAU Cyril
PEDEUTOUR Nicole
FALCOU Michel
KAMINSKE Martial

Pôle contrôle expertise Paris 20ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 20ème
Fiscalité immobilière élargie Centre

Pôle de régularisation déconcentré (PRD)
Paris

Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)

Pôles de Recouvrement Spécialisés:

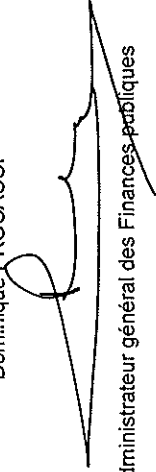
Paris Centre
Paris Nord Est
Paris Sud Ouest

Centres des Impôts Fonciers

Paris Centre
Paris Est
Paris Nord
Paris Ouest
Paris Sud

Le chef de cabinet,

Dominique PROCACCI



Administrateur général des Finances publiques